



Qui dois payer les travaux sur un mur mitoyen

Par catou

Bonjour,

Mon voisin veut remettre en état le mur mitoyen entre nos 2 propriétés.

Depuis qu'il a acheté le terrain il n'a pas entretenu ce mur sur lequel il a laissé pousser des plantes grimpantes qui sont rentrés dans notre propriété. Nous avons coupé les branches qui rentraient chez nous il y a plus d'un an. Il vient tout juste d'ôter ses plantes de son côté. Il s'est aperçu que le mur est en mauvaise état. La facture concerne uniquement son côté.

Il a contacté une entreprise sans nous informer. Il nous demande de participer à la moitié des frais env. 750 E. Nous avons reçu de sa part aucun devis.

Dois t on payer ?

C.G.